

COMMUNE DE JUSSAC

Accusé de réception en préfecture
015-211500830-20200731-D2020-7-9-DE
Date de télétransmission : 04/08/2020
Date de réception préfecture : 04/08/2020

**délibération :
D_2020_7_9**

SEANCE DU 31 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt , le vendredi 31 juillet à 18 h 30, le Conseil Communal dûment
convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle polyvalente de Jussac, sous
présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 15

Date de convocation du : 24 Juillet 2020

Votants : 19

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN
Joëlle, Madame COLOMB Yvette, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE
Cécile, Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Monsieur LACROIX Michel, Madame
LINARD Danielle, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François,
Monsieur ROFFY Jacques, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy,
Madame DELHOSTAL Anne

**Objet : Aménagement
chemin de mondésir -
approbation du projet
réactualisé**

Pouvoirs :

Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise
Madame MALHERBES Caroline a donné pouvoir à Monsieur ROFFY Jacques
Madame ROUX Céline a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur ROUX Hervé a donné pouvoir à Madame PRADEL Céline

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame CLUSE Nathalie, Madame MALHERBES Caroline, Madame
ROUX Céline, Monsieur ROUX Hervé

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une remise du projet d'aménagement du chemin de MONDESIR (VC
n°35) par le Cabinet CROS avait été donnée en début d'année 2020.
Une actualisation des prix a été réalisée par le Cabinet CROS le 27/07/2020.

Les travaux consistent toujours à élargir la chaussée à 5m entre fils d'eau des caniveaux, créer sur un côté du trottoir
d'une largeur d'1m40 avec bordure haute pour sécuriser un cheminement piétonnier accessible aux Personnes à
Mobilité Réduite, un accotement sur le côté opposé. Ceci sur la section entre le carrefour giratoire du Pont d'Authre et
la section déjà aménagée à l'amont du pont sur le ruisseau de Cautrunes.
Un collecteur des eaux pluviales de la voirie et des futurs enclos bâtis riverains sera mis en place dans la section entre
le carrefour du pont d'Authre et la rue du Camp Del Tour.

Le montant des travaux, y compris les études et la maîtrise d'œuvre, est estimé au 27/07/2020 à 180 300.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet proposé - après actualisation des prix - d'aménagement du chemin de MONDESIR d'un coût
estimé à 180 300.00 € HT,
- **SOLLICITE** toujours le soutien financier de l'État au titre de la DETR 2020,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à un appel d'offre,
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au budget 2020 de la Commune.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0



Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER